

# Les "Castors" à Saint-Pierre



Les castors sont des petits rongeurs forts sympathiques, qui ont pour particularité de construire leur habitat dans un milieu aquatique, à partir de morceaux de bois récoltés çà et là. Ils ne se contentent pas de les empiler ! Ils effectuent un véritable travail de menuisier, en utilisant le bois aux dimensions requises.

L'association "Les Castors" regroupe non pas les castors des rivières, mais des auto-constructeurs de tous poils !

Dans les années 1950, 60, 70, plusieurs quartiers ont été construits par les Castors, sur la Rive Droite : à Kergrach, Keranroux, Kerourien, Cruguel, au bourg de Saint-Pierre... Cette page décrit l'organisation pour construire des maisons.

## Les rosiers

Les Castors "Les Rosiers" se sont constitués en Société Anonyme Coopérative (SAC), le 15 décembre 1969, avec pour objet social la construction de logements individuels, et achat de tous les terrains pour les 36 sociétaires, dans le quartier de Keranroux.

Le recrutement des futurs Castors était purement local. Il se faisait à partir de listes de candidats éventuels qui circulaient dans les grandes entreprises brestoises : l'Arsenal, la Thomson CSF, la DP (Marine nationale), les AFO (réparation navale). Venaient s'y ajouter des ouvriers ou employés qui avaient appris par "le bouche à oreille", qu'un groupe se préparait à se lancer dans l'aventure.

La SAC Castors "Les Rosiers" était née.

## Tout restait à faire !

Il fallait d'abord la viabilisation du terrain avec tout ce que cela comporte : terrassement des voies et des emprises de maisons, creusement des tranchées, pose de canalisations... Il a fallu construire une baraque de chantier, acheter des outils, un camion, une bétonnière, un tombereau "Sambron", pour transporter le béton.

## La participation des sociétaires

Afin que chaque sociétaire sache dans quelles conditions il allait participer au chantier, des réunions se sont tenues. Chacun était informé des modalités du bon déroulement de l'ouvrage.

Les Castors devaient fournir 5 journées de travail par mois, le samedi ou le dimanche.

Le programme des travaux était préparé par un bureau composé de 9 personnes : un président, un vice-président responsable du chantier, un secrétaire, un trésorier, un commissaire aux comptes et 4 responsables désignés en

raison de leur qualification pour les tâches que la société s'était réservées : charpente et menuiseries, électricité, peinture et vitrerie, branchement des réseaux, travaux de cimenterie...

Les gros ouvrages ont été confiés à des entreprises locales : gros œuvre, toiture, plâtrerie, chauffage, sanitaire, carrelage.

Le chantier allait bon train, mais il a fallu parfois, faire appel à des tâcherons, quand certains travaux prenaient du retard (pose des persiennes, revêtements de sol).



Les "Rosiers" en construction

Au fur et à mesure de la finition des maisons, les familles ont pu aménager, jusqu'à l'été 1972.

La construction des 36 maisons a duré presque 3 ans. En 1973, les comptes de la construction étant soldés, chaque sociétaire reçut les détails du financement (un coût très proche du devis initial). En 1980, la société des Castors "Les Rosiers" a été dissoute.

Cette aventure collective a créé des liens de solidarité entre voisins, et s'est prolongée pendant quelques années par des activités de loisirs : repas en commun, sorties pique-nique, pratique du vélo, et constitution d'un groupe cyclotouriste.

*Élisabeth Grannec*

*Merci à J.Pliton & D.Grannec*

PS :

- La moyenne d'âge des adhérents des Castors en 1969, est de 31 ans.

- Le coût moyen de la construction d'un pavillon tout compris, est de 107 000 Frs avec un terrain de 310 m<sup>2</sup> de superficie moyenne (devis initial : 105 000 Frs)